

Mini charte graphique

Un bon usage de notre image est essentiel pour permettre la qualité et la cohérence de notre communication. Il est donc primordial que chaque membre respecte les règles ci-dessous sur l'utilisation, le partage et la reproduction de notre logotype.

INTERNET

En tant que membre de l'**Académie des Arts & Sciences de la Mer**, nous vous remercions de mentionner cette appartenance sur votre site internet. Vous pouvez le faire :

- en indiquant simplement : "**Membre de l'Académie des Arts & Sciences de la Mer**"
- en utilisant notre logo (voir fichiers* en .png), horizontal ou vertical, texte bleu ou blanc (selon votre fond) :



- Dans tous les cas, merci de mettre un lien vers notre site internet : <http://www.academie-arts-sciences-mer.fr/>
Vous profiterez ainsi de l'excellent référencement de notre site sur le web !
- Partagez votre page perso du site de l'Académie grâce aux pictos présents en bas à gauche sur tout le site : 
- Envoyez votre actualité (texte + photos) à l'adresse e-mail de l'Académie et nous la publierons sur la page "Actualités" du site.
- Le partage sur vos réseaux sociaux des expositions et autres actualités de l'Académie est fortement encouragé !

IMPRESSION

Vous pouvez utiliser le logo de l'Académie sur vos supports papier, cartes de visite, affiches, etc (voir fichiers* en .eps, .psd et .tif) :



- Le logo ne doit en aucun cas être dissocié, modifié ou imprimé en monochromie.
- Contactez-nous (info@academie-arts-sciences-mer.fr) pour toute question ou utilisation particulière.

AUTRES PRÉCONISATIONS

- L'utilisation -seule et en grand format- de notre *ancree*  est réservée à la communication exclusive du groupe, dans le cadre de nos événements collectifs (salon *Océanissime* par exemple).
- Les photos présentes sur notre site peuvent être soumises à *copyright* (couvertures d'ouvrages, articles de presse, etc), merci de nous contacter avant toute utilisation.
- Sur vos œuvres, nous vous encourageons à accompagner votre signature de la silhouette d'une *mouette*, marque d'appartenance à notre Académie depuis 2011. Libre à vous de la personnaliser ou de la styliser à votre convenance. Par contre, vous ne pouvez pas faire suivre votre signature d'une *ancree de marine*, cet usage étant réservé aux *Peintres Officiels de la Marine*.
- Sur vos autres supports de communication, vous pouvez apposer notre *ancree jaune** (au jas significatif) en aval de votre nom, d'une hauteur identique à votre police de caractères : **Prénom NOM** , et cela uniquement si le logo ou le nom de l'Académie figure également sur le document (de façon à ne pas prêter à confusion avec les autres académies de marines).
- N'hésitez pas à nous questionner et à nous montrer vos maquettes de supports avant impression afin que nous puissions vous conseiller et vous envoyer le bon fichier à utiliser. Nous sommes ouverts à l'utilisation légale de notre image, à partir du moment où celle-ci est positive et valorisante pour l'ensemble du groupe, merci d'avance !

* Tous les fichiers pour l'internet et l'impression sont téléchargeables en cliquant sur le lien ci-dessous (ou en recopiant cette ligne dans la barre d'adresse de votre navigateur) : <http://www.academie-arts-sciences-mer.fr/AASMER-Logos.zip>